

Ba 2 2. Jan. 75 17

t.311 Brésil - DF/seh

Berne, le 21 janvier 1975

Ambassade de Suisse

B r a s i l i a

Monsieur l'Ambassadeur,

Nous avons reçu, vendredi 17 janvier, la visite du second collaborateur de l'Ambassade du Brésil à Berne, le Conseiller Othon do Amaral. L'entretien avait été demandé après que l'Itamaraty ait prié son Ambassade de s'informer sur les conséquences que la situation budgétaire de la Confédération et les coupures effectuées dans le programme des dépenses du Service de la Coopération technique auraient à court terme sur la collaboration entre la Suisse et le Brésil dans ce domaine. Afin de vous permettre de répondre à d'éventuelles questions du Ministère des Relations Extérieures, nous vous faisons part de la teneur de cet entretien.

En un premier temps, nous avons expliqué à notre interlocuteur la situation actuelle, et l'ignorance dans laquelle nous resterons, jusqu'à l'achèvement de la séance extraordinaire des Chambres, quant au budget définitif; dans le meilleur des cas, nous pourrions dépenser en 1975 93 millions de francs, soit 2 millions de moins que le budget 1974. Une réduction réelle importante des fonds mis à la disposition de la Coopération technique a donc d'ores et déjà été décidée.

Nous avons ensuite résumé la politique de la coopération technique, en particulier la priorité accordée aux pays, régions et groupes de population les plus défavorisés et la priorité accordée au développement rural. L'Amérique latine dans son ensemble verra sa part diminuer au profit de l'Asie et surtout de l'Afrique, qui comptent un grand nombre de pays dont le revenu par habitant est inférieur à 150.- \$US.

Après une orientation générale sur les projets actuellement en cours au Brésil, nous avons fait part de notre désir de respecter totalement les engagements pris. Si le budget provisoire était confirmé en ce qui concerne la coopération technique, cela sera le cas. Sinon, même des engagements contractuels devraient être étalés sur une durée plus longue que celle qui était initialement prévue.



Nos difficultés actuelles et notre volonté d'orienter toujours plus nos activités dans la direction indiquée nous ont amenés à préciser au Conseiller Othon do Amaral que nous n'envisageons pas d'autre coopération technique avec son pays, que la réalisation des projets auxquels nous collaborons présentement, sinon sous des formes originales dont l'essentiel du financement serait assuré par le Brésil.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de notre considération distinguée.

COOPERATION TECHNIQUE  
p.o.

(J. Forster)